

4 M
SAS au capital de 2 714 607,00 euros
Siège social : 5 Impasse DES ARCHERS
66490 SAINT JEAN PLA DE CORTS
878 869 585 R.C.S de PERPIGNAN

(Ci-après la « **Société** »)

**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL
DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DE L'EXERCICE CLOS AU 30 SEPTEMBRE 2025**

RÉSOLUTION N° 2 - AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2025

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 3 259,56 euros de la manière suivante :

- Dotation à la réserve légale : 162,97 euros
- Dotation aux autres réserves : 3 096,59 euros

Cette résolution, soumise au vote, est adoptée à l'unanimité.

Extrait certifié conforme aux décisions de l'Assemblée Générale du 15 décembre 2025.

La Présidence

Monsieur Patrick MATHEU

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Patrick Matheu', written over a horizontal line.

Désignation de l'entreprise		SAS 4 M		5 Impasse des Archers		Néant ☐	
Adresse de l'entreprise				66490 ST-JEAN-PLA-DE-CORTS			
SIRET		8 7 8 8 6 9 5 8 5 0 0 0 1 7		Durée de l'exercice en nombre de mois *		12	
				Durée de l'exercice précédent *		12	
				Exercice N clos le		30092025	
				Exercice N-1 clos le		30092024	
ACTIF		Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Net 3	
						Net 4	
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations { Fonds commercial* incorporelles { Autres*	010	012				
		014	016				
	Immobilisations corporelles*	028	030				
	Immobilisations financières* (1)	040	2 496 526	042		2 496 526	2 551 984
	Total I (5)	044	2 496 526	048		2 496 526	2 551 984
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	052			
		Marchandises *	060	062			
	Avances et acomptes versés sur commandes	064	066				
	Créances { Clients et comptes rattachés * (2) { Autres * (3)	068	070				
		072	25 000	074		25 000	
		Valeurs mobilières de placement	080	255 846	082		255 846
	Disponibilités	084	96 116	086		96 116	193 421
	Charges constatées d'avance *	092		094			
	Total II	096	376 963	098		376 963	442 568
	Total général (I + II)	110	2 873 488	112		2 873 488	2 994 552
PASSIF				Exercice N NET 1		Exercice N-1 NET 2	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120		2 714 607		2 714 607	
	Ecart de réévaluation	124					
	Réserve légale	126		3 611		2 985	
	Réserves réglementées*	130					
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* 131)	132		68 614		56 708	
	Report à nouveau	134					
	Résultat de l'exercice	136		3 260		12 533	
	Subventions d'investissement	137					
	Provisions réglementées	140					
	Total I	142		2 790 092		2 786 833	
Provisions pour risques et charges	154						
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156					
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164					
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166		2 160		2 058	
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA 169)	172		14 636		14 061	
	Comptes courants d'associés	173					
	Autres dettes	175		66 600		191 600	
	Produits constatés d'avance	174					
Total III	176		83 396		207 719		
Total général (I + II + III)				180		2 873 488	2 994 552
RENVOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195		
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182		
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184		

Formulaire obligatoire (article 302 septies A-bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise: SAS 4 M		Néant ☐			
A - RÉSULTAT COMPTABLE				Exercice N clos le 30092025	Exercice N-1 clos le 30092024		
				1	2		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		209	210			
	Production vendue { biens dont export et livraisons services * intracommunautaires }		215	214			
			217	218			
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			222			
	Production immobilisée *			224			
	Subventions d'exploitation reçues			226			
Autres produits			230				
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)				232			
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)			234			
	Variation de stock (marchandises) *			236			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)			238			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement)*			240			
	Autres charges externes* : (dont crédit bail : mobilier : - immobilier :)			242	3 165	2 903	
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)	243		244			
	Rémunérations du personnel *			250			
	Charges sociales (cf. renvoi 380 du 2033-D)			252			
	Dotations aux amortissements * (dont amortissement du fonds de commerce article 39, 1-2°, al.3 du CGI)	255		254			
	Dotations aux provisions			256			
	Autres charges { dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles }	259		262			
		260					
	Total des charges d'exploitation (II)				264	3 165 2 903	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				270	(3 165) (2 903)		
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)			280	7 000	17 745	
	Produits exceptionnels (IV)			290			
	Charges financières (V)			294			
	Charges exceptionnelles { Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D) }	347		300		83	
		348					
	Impôts sur les bénéfices * (VII)			306	575	2 226	
	2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)				310	3 260 12 533	
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312	3 260 314		
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*			316			
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			318			
	Provisions non déductibles*			322			
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)			324	575		
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		330			
	écarts de valeurs liquidatives sur OPC*		248				
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option (Part de loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))		249	251			
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998			
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999				
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997			
Déductions	Entreprises nouvelles (44. sexies)	986		989			
				991			
	ZFA NG (44 quaterdecies)	345		344			
	Zone franche urbaine (44 octies A)	987		127			
	dont divers* { Créance due au report en arrière du déficit Déduction exceptionnelle (art 39 decies A) Déduction exceptionnelle (art 39 decies B) Déduction exceptionnelle (art 39 decies D) }	346		655		641	
		643		645		647	
		648		649		990	
	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS				352	3 835 354	
	Déficits	Bénéfice col. 1 Déficit col. 2					
Déficit de l'exercice reporté en arrière * (Entreprises I.S. seulement)		356					
Déficits antérieurs reportables : *.....dont imputés sur le résultat :				360			
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS				370	3 835 372		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT.



ACTIF CONSEIL
EXPERTS-COMPTABLES

SAS 4 M

ETATS ANNUELS

01/10/2024 – 30/09/2025

Etats de gestion

Liasse fiscale

PERPIGNAN CENTRE
1, rue Henry le Châtelier - 66100 PERPIGNAN
Tél : 04 68 66 90 90
Email : contact@actif-conseil.fr

ESPACE POLYGONE
363, boulevard Marius Bertiet - 66000 PERPIGNAN
Tél : 04 68 52 45 05
Site internet : www.actif-conseil.fr

PRADES
3, place de la République - 66500 PRADES
Tél : 04 68 05 22 29
Horaires : 8h30-12h / 14h-17h30

Annexe

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en **euros**

I. PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont élaborés et présentés conformément aux principes et méthodes définis par le plan comptable général de 2014 et tiennent compte de l'incidence des nouvelles règles comptables obligatoires à compter du 1^{er} Janvier 2005 relatives aux actifs, aux amortissements et dépréciations.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- image fidèle, comparabilité et continuité de l'exploitation
- régularité et sincérité
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

II. NOTE DE PRESENTATION GENERALE

L'exercice considéré débute le **01/10/2024** et finit le **30/09/2025**.

Il a une durée de **12** mois.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

III. NOTES SUR LE BILAN

1. Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations sont valorisées au bilan suivant la méthode du coût historique complet. Le tableau des immobilisations figurant en annexe mentionne les mouvements de l'exercice.

Les amortissements sont pratiqués selon le mode linéaire sur la durée de vie estimée des biens ou de la durée de protection juridique.

Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur vénale est inférieure à la valeur comptable.

2. Immobilisations financières

Le tableau des immobilisations figurant en annexe mentionne les mouvements de l'exercice.

Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

3. Dettes d'exploitation

Les dettes sont portées au bilan pour leur valeur nominale après prise en compte de toutes les charges à payer pouvant résulter tant des obligations contractuelles de la société que des législations fiscales et sociales en vigueur.

IV. NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

1. Eléments relatifs au compte de résultat

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de 7 000 euros et un total **charges** de 3 740 euros, dégageant ainsi un **résultat** de 3 260 euros.

2. Distinction des résultats courant et exceptionnel

Le classement des éléments exceptionnels s'effectue de la manière suivante :

- les éléments exceptionnels des activités ordinaires ont été portés au résultat courant.
- les éléments exceptionnels hors des activités ordinaires ont été portés en résultat exceptionnel.

Charges à payer

Etat exprimé en euros

30/09/2025

Total des Charges à payer		2 160
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		2 160
FOURN.FACT.NON PARVENUES	2 160	

Produits à recevoir

Etat exprimé en euros

30/09/2025

Total des Produits à recevoir

Charges constatées d'avance

Etat exprimé en euros	Période	Montants	30/09/2025
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION			
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			

Produits constatés d'avance

Etat exprimé en euros

	Période	Montants	30/09/2025
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION			
Produits constatés d'avance - FINANCIERS			
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS			
TOTAL			